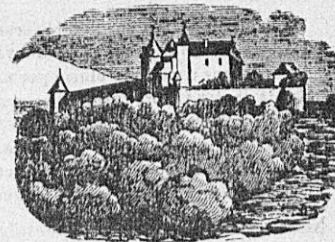




LA GRUYÈRE



JOURNAL INDÉPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE

Paraissant tous les Samedis.

PRIX DE L'ABONNEMENT :

Pour la Suisse: 1 an, Fr. 3 50

» » 6 mois, » 2 —

Pour l'Étranger le port en sus, payable d'avance.

Prix du numéro : 10 cent.

On s'abonne à tous les bureaux de poste.

BUREAU DU JOURNAL : Grand'Rue N° 295, BULLE

Prix des annonces et réclames :

Annonces : Pour le canton, 10 cent.; pour la Suisse, 15 cent. la ligne ou son espace.

Réclames : 50 cent. la ligne.

Lettres et argent francs de port.

BULLE, le 23 décembre 1887.

« Les Gruyériennes. »

C'est demain Noël! Toute la terre chante l'Homme-Dieu qui descendit parmi nous enseigner à l'humanité la loi de l'amour et du pardon.

Nous ferons, amis lecteurs, si vous le voulez bien, au lieu de politique, une excursion en ce pays de Gruyère que Dieu fit si beau et qui serait si bon si, chaque jour, des hommes ne travaillaient pas à détruire l'œuvre divine.

Nous prendrons pour guide un homme qui fut l'enfant de la Gruyère par le cœur, sinon par la naissance : le professeur Rambert, du canton de Vaud, dont le dernier souffle poétique fut un chant en l'honneur de notre pays.

Longtemps, il l'a parcouru en touriste et toujours il aimait à y revenir. Il s'y sentait chez lui, comme il se plaisait encore à nous le répéter lors de la dernière réunion du Club alpin à Montbarry.

Hélas! il n'est plus! Ses héritiers viennent de couronner son œuvre en publiant ses derniers chants intitulés *les Gruyériennes*. Le recueil commence par une description de la Gruyère :

Mère des gras troupeaux, généreuse Gruyère,
N'as-tu pas les détours de ta haute vallée,
Tes hameaux à l'écart, dont le joyeux clocher
Sonne son carillon à l'angle du rocher;
Et ces blanches maisons qui, d'étage en étage,
Brillent comme un sourire au travers du feuillage;
Sous les dômes houleux de tes hautes forêts,
N'as-tu pas tes salons aux divans toujours frais,
Tes mousses, tes foyards et tes chênes austères,
Tes vieux sapins barbus, tes gogants solitaires;
N'as-tu pas les gradins de tes gais pâturages,
Tes chalets au toit plat, poli par les orages?

Après le pays, les habitants :

Des bonnes vieilles mœurs, tu gardes le modèle,
O mère, et c'est pourquoi l'on a toujours connu
A l'œil de tes enfants ce regard ingénu,

FEUILLETON DE LA GRUYÈRE 4

La belle-mère étranglée

PAR
NICHOLSON

— Si nous étions dans les grandes Indes ou en Afrique, me dit-il après une longue conversation, j'admettrais qu'un serpent ait pu accomplir ce meurtre. Un ophidien d'une taille moyenne possède une telle puissance de contraction qu'il étouffe aisément une chèvre ou un mouton. On voit souvent même les serpents attaquer des animaux plus gros, dont ils font leur proie.

— Quoi! m'écriai-je, ils dévorent les animaux qu'ils tuent?...
— Certainement, mon ami, et c'est là, vous le voyez, une objection capitale, Mme André a été étranglée : elle n'a pas été dévorée.

— Suivant le procès-verbal, répondis-je, ses os paraissent avoir été broyés... Il y a là, ce me semble, une indication caractéristique.

— L'événement est inexplicable, reprit le professeur, mais j'ai bien peur pour votre nouvelle hypothèse, mon cher ami. Comment supposer qu'un serpent ait pu se trouver dans ce magasin?

Cette naïveté que la grâce accompagne,
Cette voix pour hucher de montagne en montagne,
Ce visage fleuri comme un jour de printemps,
De force, de santé ces bras resplendissants,
A tons les jeux du corps cette robuste adresse,
Ce parler net et franc, aiguisé de finesse.
De tes filles aussi, race accorte et vaillante,
On connaît le teint rose et la lèvre brillante,
Le rire épanoui que l'on entend de loin
Et le joyeux regard qui ne se trouble point.
Gruyère, doux pays, fraîche et verte Gruyère,
Des vertus qui s'en vont bienheureuse héritière,
Peut-être tes enfants, dans leur simplicité,
Ne se doutent-ils pas de ta félicité.
Cette règle des mœurs par le temps assurée,
Cette religion du peuple vénérée...
Quelqu'un leur a-t-il dit ce que vaut ce trésor,
Ce dernier souvenir de l'antique âge d'or?

Et ainsi va le poète, du Moléson à l'Hongrin, de Bulle à Montbovon, le long de la Sarine ou aux bords des frais ruisselets qui descendent de la montagne. Tour à tour, il chante les pâturages de Plané, un flot de l'Hongrin, la vue du Moléson, nos troupeaux, les fleurs de nos prés, la joie de nos armailis, les amours de Dzozet et la douce philosophie du vieux moine de la Valsainte. — Nous voici au chalet :

Tout dort... Au chalet seul il reste une lumière,
Quatre hommes sont groupés autour de la chaudière
Qui, pleine d'un lait gras, d'un lait pur, éoumeux,
De ses flancs arrondis remplit l'âtre fumeux.
L'un a d'un vieux soldat la figure plissée;
Il a moustache grise et barbe hérissée;
Il se tient à l'écart, blotti contre le mur,
Et bourre et fume en paix sa pipe de bois dur.
Un autre, au coin du feu, travaille les moulures
D'une cuiller d'érable aux riches cisèlures :
C'est lui qui va chercher le bois à la forêt.
Le troisième, coiffé de l'antique bérêt,
Porte un veston de toile avec de courtes manches,
D'où sortent des bras nus aux chairs fermes et blanches.
Il a le front candide et le menton replet
D'un vacher de trente ans, toujours nourri de lait.
C'est l'armailli, le chef. A lui, l'œuvre sacrée,
Espérance du jour, labeur de la soirée.
Le dernier est debout. C'est le valet de peine,
Rose et blond, un enfant, mais taillé comme un chêne;

— Il aura été apporté dans le chargement d'un navire venu de la côte d'Afrique; voilà une explication rationnelle.

— J'ajoute, reprit mon ami, qu'un serpent apporté par hasard de la côte d'Afrique dans ce magasin aurait bientôt perdu en route, sous l'influence du climat, toute sa puissance de contraction. Engourdi, glacé, incapable de se mouvoir, il eût été absolument sans danger. J'ai vu dernièrement, à Paris, les serpents de la ménagerie Bidel. Ils étaient engourdis et paraissaient même des bêtes bien inoffensives. Il fallait, pour leur rendre la vigueur, les soumettre à l'action de la chaleur pendant un temps assez long.

— Vous me parliez tout à l'heure d'une fable, ajouta le professeur; vous n'avez pas oublié celle du « Villageois et du Serpent », empruntée par La Fontaine à Esopé :

Un villageois rencontre un serpent
Sur la neige étendu,
Transi, gelé, perclus, immobile, rendu,
N'ayant pas à vivre un quart d'heure.
Le villageois le prend, l'emporce en sa demeure.

Il l'étend le long du foyer.
Le réchauffe, le ressuscite.
L'animal, engourdi, sent à peine le chaud,
Qu'il lève un peu la tête, et puis siffle aussitôt,
Puis fait un long repli!...

A ces mots, j'interromps mon ami et me lève, l'esprit illuminé d'une clarté soudaine. Toutes les circonstances de l'événement se classent dans mon cerveau, et m'apparaissent avec une logique extraordinaire.

Il frotte les cuillers et les jattes de bois,
Et les baquets luisants qui tournent sous ses doigts.
O terre pastorale, ô ma verte Gruyère!
Entre ces murs noircis te voilà tout entière!
Ton image est vivante autour de ce foyer.
Voilà le lot qu'au ciel il plut de t'octroyer.
Ces pâtres, ce chalet, c'est toi, c'est ton histoire;
Ce sont tes arts, tes mœurs, tes enfants et ta gloire!

Dites, lecteurs, n'est-ce pas là ce que nous avons vu bien souvent, mais que nous ne saurions pas si bien raconter! Sortons du chalet, montons le pâturage, nous arrivons à temps pour assister à la lutte des deux taureaux : le noir et le rouge :

Les voilà face à face. Ils s'approchent, ils se toisent,
De leurs naseaux gonflés l'haleine se confond.
Un pas, un dernier pas et les cornes se croisent,
L'œil regarde dans l'œil et le front heurte au front.
Le combat sans tarder s'engage formidable,
Et les coups répétés, de plus fort en plus fort,
Font déjà pressentir l'issue inévitable...
Il s'agit d'un duel et d'un duel à mort.
Ils ne mugissent plus. Silencieux et mornes,
Ils frappent. Les échos ne retentissent plus
Que de bruits saccadés, du cliquetis des cornes
Et du choc monstrueux de leurs fronts chevelus.

Montons, montons toujours, nous sommes au sommet du Moléson, et voici Dzozet qui explique à sa Dzolette tout ce qui s'étend au loin devant elle. Mais les horizons de Dzolette ne sont pas si étendus; ce qu'elle voit le mieux, c'est son village :

Oui, le monde est bien grand, répondait la Dzolette,
Vois-tu notre clocher d'Estavanne-dessous?
C'est comme un pigeonier sur une maisonnette,
Et ce toit de bardeaux, le grand toit de chez nous?
Vois-tu notre troupeau, Botzarde, le Pindoz?
Une vache est un point qui se meut sur l'herbette.
Dzozet, mon doux Dzozet, vois-tu notre modxon?...

Il n'y a point de tableau sans ombre et Rambert a pénétré dans le cabaret enfumé où le paysan qui tombe va consommer sa ruine :

Et puis, au cabaret, le soir, entre compères,
Quand on a du prochain suffisamment médité,
Des Juifs, des procureurs et des autres cerbères,
De l'embarras commun l'on se fait un crédit,

— Mon ami, m'écriai-je plein d'émotion et d'enthousiasme, cette citation même inonde l'événement de lumière, je tiens le meurtrier, oui, je le tiens... Ce meurtrier est un serpent de la côte d'Afrique!...

Le professeur m'écoutait, en proie à la plus grande surprise. Il crut sans doute à un accès d'aliénation mentale, car, ne voulant pas me contrarier :

— Soit, mon ami, dit-il, d'un ton en apparence convaincu.

Je repris :
— Ce serpent venu de la côte d'Afrique, nous saurons plus tard comment, était tout d'abord dans l'état d'engourdissement dont vous parliez tout à l'heure; il lui était impossible de faire le moindre mouvement. Mais l'un des murs du magasin, vous le savez, est mitoyen avec un restaurant dont les fourneaux sont allumés toute la journée... La chaleur de ce mur s'éleva à plus de vingt degrés. Elle en atteint quelquefois trente!

Sous l'influence de cette température, le serpent, comme ceux de Bidel et comme celui de La Fontaine, revint en peu de temps à son existence normale. Le jour du prétendu crime, il y avait eu un repas de noces dans le restaurant en question. Les fourneaux avaient brûlé jusqu'à une heure du matin. Sous l'action de cette chaleur intense, le serpent s'agitait, se met en mouvement, et promène sa tête aux alentours... Cette tête rencontre un poteau qui se dresse dans l'espace : le serpent s'y enroule. Il rampe autour de cette appui, et parvient au plafond. Arrêté par cet obstacle, il allonge et promène de nouveau la tête, et rencontre une ouverture : le fameux trou du placard. Le serpent s'y introduit.

(La fin au prochain numéro.)

MAGASINS BARBEY-ROCHAT, meunier, à Croix-Blanche, à Bulle :

Blés, seigles et avoines, mais concassé et moulu. Tous divers qualités. [653]

Remède très efficace reconnu promptement, d'une manière sûre et sans danger

MAUX AUX PIEDS

Surillons, verrues

nombreuses attestations

L'Acétine

Wankmiller, à Weilheim. — Prix :

0. — Dépôts : pharmacies, à

Or et Sudan. (H81842) [517]

AVIS

Je informe l'honorable public de l'achat du beau vertrat ayant Martin Morand, aubergiste, à Bulle. Ce vertrat est actuellement de MM. les agriculteurs chez M. Bussard, au Pont, Epagny.

M. BOSSON

Relier, à Bulle,

viser le public et particulièrement

recommande sa clientèle que, dès le 20

magasin sera transféré à la

maison de M. Nicolas

côté du St-Michel.

à cette occasion pour remercier

ceux qui ont bien voulu l'honorer

de leur confiance et se recommande à

la bienveillance de ses amis. [686]

GRAND RABAIS

sur les manteaux et les blouses.

du dimanche 18 décembre :

ASSÉE

à Gruyère, La Tour.

invitation cordiale. [657]

du dimanche 18 décembre :

ASSÉE

à l'Aigle-Voive, Biaz.

invitation cordiale.

BRULHART, aubergiste.

DEMIÈRE

chirurgien-dentiste,

à BULLE [514]

eau-d'OE. les 23 et 24 déc.

occasion!

une belle bascule pouvant

servir à tous usages.

signements, s'adresser Ch. MOREL,

pepier, à Bulle. [683]

MANN, à Marbach

(canton de Lucerne),

contre remboursement, mais pas

de 7 livres (3 1/2 kg.) :

plumes de lit neuves

50, 1 fr. 70, 2 fr., 2 fr. 20, 2 fr. 70,

3 fr., 3 fr. 50.

lucet tout blanc

1 fr. 50, 5 fr. 50, 6 à 9 fr. la livre.

particulièrement attentif sur le

prix de canard à 2 fr. 20 la livre.

qui convient pas est échangé très vo-

lontiers. [526]

à : Au centre de la ville de Bulle,

à deux grands locaux,

pour servir de magasins ou de bureaux,

à entrer de suite et l'autre pour le

chauffage.

à consulter le notaire FAVRE, à Bulle. [405]

BEAU CHOIX DE

maisons de visite

à 2 fr. le cent

à l'imprimerie de ce journal.

à : Une certaine quantité de

foin et regain, à dis-

poser au bureau du journal. [638]

à : A consommer sur place,

5000 pieds de foin et

de regain chez LOUIS GAUDARD, à Haute-

Combe. [652]

à : Sur le Daly, chez Mme Vve

de Pierre GOBERT, quelques

maisons de foin et de regain, à con-

sumer sur place. — S'adresser à la propriété-

de M. GOBERT, à Vuadens. [672]

à : A consommer sur place,

7000 pieds de foin et

de regain chez Joseph DESLOUX, à Echar-

vaux. [673]

— Imprimerie Emile Lenz.

Un débiteur véreux sur la table crasseuse
Déroule son billet vingt fois renouvelé,
Et, non sans tituber, la plume paresseuse
Sur le papier timbré trace un nom maculé.
Marc cautionne Jean, qui cautionne Antoine,
Engagés tous ensemble ou bien séparément.
Mais il n'est ni moulin, ni pré, ni patrimoine
Qui puisse à ce jeu-là résister longuement.

Nous voudrions pouvoir poursuivre cette course,
vous conduire en Sazime où le comte Michel lutte
avec le vaillant père Ulrich, vous raconter les trois
mariages de Jeanne-Marie, suivre Djean de la Bolette
dans sa course échevelée, accompagner les gars de
Gruyère à travers le monde, mais l'espace nous est
mesuré, il faut finir :

Gruyère, doux pays, fraîche et verte Gruyère,
Même ton Moléson peut croquer en poussière,
Mais des biens les plus vrais, la source est dans les cœurs...
Qu'importe la tempête et les fléaux vainqueurs,
L'innocence toujours enfante l'allégresse
Et dans la pauvreté comme dans la richesse,
S'il faut ressusciter les jours de l'âge d'or,
Le cœur de tes enfants peut te suffire encor.

Nouvelles suisses.

Assemblée fédérale.

Le Conseil national a abordé à son tour le tarif des péages. Il a maintenu à 10 fr., au lieu de 4 que demandaient les Argoviens, le droit sur les pailles tressées. Le prix des cartouches d'infanterie a été réduit de 60 à 50 cent. Samedi a été discuté une motion de M. Häni, invitant le Conseil fédéral à étudier la création d'une ou plusieurs stations pour l'industrie laitière. M. Häni dit qu'il s'agit de maintenir notre position vis-à-vis des imitations étrangères; nous ne pourrions nous tirer d'affaire qu'en perfectionnant le plus possible nos produits nationaux. Or, les connaissances actuelles de nos fromagers laissent beaucoup à désirer. Il se fait tous les jours des découvertes dans l'industrie laitière qui restent ignorées de nos agriculteurs. La motion, acceptée par le Conseil fédéral, a été appuyée par plusieurs députés et, entre autres, M. Théravalaz, et enfin votée. — A ce propos, ce dernier a parlé de la station laitière que la Fédération agricole romande a décidé de fonder dans le canton de Fribourg. Le public fribourgeois aimerait bien être renseigné sur ce qui s'est fait pour réaliser ce but. Une commission spéciale a été nommée; il paraît que des mois et des mois se sont passés avant qu'on la réunisse et qu'une fois réunie on se serait aussi peu inquiété de son avis que d'une guigne. — Depuis lors, plus de nouvelles; le projet de station est rentré dans les cartons où il dormira jusqu'au jugement dernier. — Allons donc! excellent gouvernement, il ne suffit pas de se vanter à Berne, il faut agir; cette station laitière nous intéresse plus, nous autres, que toutes les universités catholiques du monde.

Lundi, grande séance au sujet du rachat du chemin de fer du Nord-Est. M. Welti, parlant au nom du Conseil fédéral, a fait connaître l'intention de ce dernier de racheter successivement tous les chemins de fer. — En vue d'élaborer une loi sur l'assurance obligatoire en cas d'accident, on a décidé de faire une statistique des accidents qui doivent s'élever, dit-on, à 50,000 par année. — On accorde un crédit pour l'achat de vestons d'exercice à l'usage de l'infanterie. — Enfin, on décide de participer officiellement à l'exposition universelle de Paris en 1889 et vote un crédit de 425,000 fr. pour couvrir les frais.

Le Conseil des Etats s'est occupé d'une nouvelle loi sur les agences d'émigration. Il a voté l'arrêté subventionnant des expositions nationales artistiques qui auraient lieu tous les deux ans et aborde à son tour le budget qui est rapidement adopté.

Conseil fédéral. — Le Conseil fédéral s'est occupé d'un article du Landbote de Sursee, contenant, au sujet de la question du Nord-Est, des imputations calomnieuses à l'adresse de M. Welti. Considérant que toutes les décisions et démarches faites dans cette question émanent du Conseil fédéral, celui-ci a décidé de se déclarer solidaire de M. Welti et de déférer, conjointement avec lui, l'affaire aux tribunaux.

Le Landbote de Sursee est l'organe de la fraction accentuée du parti clérical lucernois.

Le Conseil fédéral a réparti ses départements comme suit : Affaires étrangères, M. Droz; intérieur, M. Schenk; justice et police, M. Ruchonnet; militaire, M. Hertenstein; finances et péages, M. Hammer;

industrie et agriculture, M. Deucher; postes et chemins de fer, M. Welti.

Traité italo-suisse. — MM. Blumer et Cramer-Frei sont partis pour Rome, pour négocier en vue du renouvellement du traité de commerce italo-suisse.

Simplon. — Le Conseil fédéral a adopté un projet d'arrêté à soumettre à l'Assemblée fédérale par lequel celle-ci prolongerait encore de deux années, soit jusqu'au 31 décembre 1889, le délai accordé à la compagnie S.-O.-S. pour le commencement des travaux relatifs au percement du Simplon.

Gothard. — Sur la demande de la Compagnie du Gothard, en considération de l'accumulation extraordinaire de marchandises dans les stations de la frontière, les délais de livraison réglementaires sont prolongés de deux jours en grande vitesse, de huit jours en petite vitesse pour les marchandises livrées aux chemins de fer suisses dans le courant du mois, à destination des stations frontières et au-delà.

Vu l'accumulation exceptionnelle des marchandises, les administrations italiennes déclinent également toute responsabilité quant à l'observation des délais de livraison.

Berne. — Il n'est bruit à Courgenay que de la fin lamentable d'un père de famille, de Courgenay, qui, habitant les Franches-Montagnes depuis quelque temps, s'est noyé avec son petit garçon. Avant de se jeter au Doubs, il avait attaché sur son corps le pauvre petit avec une corde. Ce malheureux, père de deux autres enfants placés dans un orphelinat, s'adonnait à la boisson.

— La ville de Bienne prend sans cesse de l'extension. Avec ses faubourgs et les localités qui en dépendent directement elle forme un centre de population comptant environ 15,000 âmes. L'an prochain, Bienne verra surgir toute une série de nouvelles constructions.

— Les torrents de montagnes, que les dernières pluies ont considérablement grossis, ont causé des dommages énormes dans la commune de Schwanden. Les experts fédéraux, envoyés sur les lieux, évaluent les dégâts à 180,000 fr. et, ce qui est plus grave, estiment que la situation de Schwanden est devenue si peu sûre que le plus prudent serait d'abandonner le village et de le reconstruire sur un terrain moins exposé aux ravages des torrents.

— On a trouvé samedi soir, sur la voie ferrée, près de la station de Lyssach, le cadavre d'un homme, dont la tête avait été entièrement séparée du corps et gisait à deux mètres des rails. Le malheureux était un aubergiste malade depuis longtemps et que la crainte de subir une opération dangereuse a, croit-on, poussé au suicide.

Zoug. — D'après le Volkesblatt de Zoug, un léger mouvement de terrain se serait produit à Zoug, dans la direction du lieu de l'éboulement, et quelques fissures auraient été constatées au rez-de-chassée et dans le jardin du restaurant Spillmann, ainsi que dans la maison du commandant Weiss.

Bâle. — Le gouvernement de Bâle-Ville a résolu fort simplement la question de la vente de l'eau-de-vie dans le canton. Il a déclaré cette vente monopole cantonal. Chacun peut vendre librement l'alcool dénaturé; les eaux-de-vie de qualité sont laissées aux confiseurs, marchands de vin, tonneliers, droguistes et marchands de comestibles, qui peuvent les livrer en bouteilles après achat d'une patente; mais la vente au détail de l'eau-de-vie ordinaire est monopole du canton, dont les autorités désigneront les lieux de vente, comme pour le sel.

Grisons. — D'après le Freie Rhätier, de fortes secousses de tremblement de terre ont été ressenties le 14 décembre à San-Moritz, à 7 heures et quart du matin.

Tessin. — Un habitant d'Airola, Ginasci, a été tué par une avalanche, dans le voisinage immédiat du village.

— Les libéraux ont remporté une victoire dans l'arrondissement conservateur de Giubiasco, le candidat libéral ayant été élu au Grand Conseil contre le candidat des conservateurs, qui a obtenu environ 100 voix de moins que son concurrent.

Vaud. — La fête cantonale de chant est définitivement fixée au 2, 3 et 4 juin 1888, à Morges.

— La participation des sociétés à la fête sera considérable; presque toutes se sont fait inscrire.

Neuchâtel. — Le village de St-Aubin vient d'être le théâtre d'une scène de sauvagerie. E. M., jeune homme très rangé, était entré chez M. H., où des salutistes avaient une réunion; puis, au bout d'une heure environ, il voulut regagner son domicile. Mal

lui en prit, car il fut assailli par sept garnements armés de gourdins. Assommé de coups, piétiné, presque privé de connaissance, il était porté par ses agresseurs vers le bassin de la fontaine voisine pour y être plongé, lorsque dans un suprême effort il réussit à se dégager un instant; mais ce fut en vain, car l'un des brigands le saisit... ici la plume s'arrête devant le plus atroce des forfaits!

C'est en ce moment qu'un appel désespéré amena des témoins sur les lieux et que les sept lâches s'enfuirent à la fois.

— Le monument que le Locle se propose d'élever à Daniel-Jean Richard sera probablement inauguré au mois de mai prochain. La statue, œuvre d'un artiste neuchâtelois, M. Iguel, a 2 m. 70 de hauteur. Elle est coulée en bronze en ce moment, à Florence. Elle représente Jean Richard, le fondateur de l'industrie horlogère neuchâteloise, à l'époque de sa jeunesse, considérant attentivement la montre de l'époque, qui avait la forme d'un œuf de Nuremberg et qu'il tient dans la main gauche, tandis que la droite tient une pince.

Genève. On assure que, cédant aux sollicitations des amis de la cause radicale en Suisse, M. Carteret retire sa démission de membre du Conseil d'Etat. Nous espérons, dit le Genevois, que cette excellente nouvelle se confirmera, à la grande joie de tous les progressistes de Genève et des autres cantons.

Nouvelles étrangères.

France. — La session des Chambres a été close. On assure que M. Carnot, président de la république, accordera, à l'occasion du 1^{er} janvier, les grâces de tous les condamnés politiques.

— La cour d'assises de la Seine vient de condamner à 7 ans de réclusion un ancien négociant, nommé Aug. Geay, qui a fait perdre plus d'un million à ses créanciers; il avait réussi à mettre en circulation des traites pour un total de 2,426,426 fr., portant chacune une fausse acceptation, elles ont été payées. La plus grosse perte est supportée par un banquier de Lyon, M. Guérin.

— On assure que depuis quelques jours une quantité de munitions est expédiée de Paris par la gare de l'Est aux forteresses situées dans les départements limitrophes de l'Allemagne.

— Aubertin, l'auteur de la tentative d'assassinat de M. Jules Ferry, a été privé samedi d'un accès de folie. Il a été conduit samedi à l'asile des aliénés de Paris.

Alsace-Lorraine. — L'Express, de Mulhouse, dit que, vendredi et samedi, les propriétaires des cafés, brasseries et autres établissements publics de cette ville ont procédé, par ordre de la police, au nettoyage des murs de leurs salles. Tout ce qui était affiches ou inscriptions françaises en a été impitoyablement proscrit. Cette exécution a été opérée en vertu de l'arrêté pris, au mois de novembre, par les présidents des départements de l'Alsace-Lorraine, et interdisant l'affichage public de toute annonce et de tout placard qui n'aurait pas reçu au préalable le visa de l'autorité.

Allemagne. — Le conseil fédéral a adopté le projet qui prolonge jusqu'en 1893 la durée de la loi de répression du socialisme. Le nouveau projet renforce les dispositions de l'ancien et contient l'article qui a été annoncé sous le nom d'article de l'expatriation, et en vertu duquel pourront être expulsés de l'empire les récidivistes qui ont déjà subi une condamnation pour avoir commis une infraction à la loi.

Russie. — L'Invalide russe a publié sur la question des armements un article agressif, presque hargneux, qui, sous couleur de justifier et d'expliquer des mesures défensives, contient de véritables menaces contre l'Allemagne et l'Autriche. Cet article a paru en même temps, sinon le même jour qu'un article du Fremdenblatt, dont le style, savamment obscur, atteste l'origine diplomatique et qui, pour autant qu'on peut le comprendre, a pour but de préparer l'opinion à voir, sans trop s'étonner, augmenter prochainement les forces autrichiennes dans la Galicie.

Ne nous effrayons pas : cela ne vaudra pas dire que l'Autriche veut la guerre, mais au contraire qu'elle veut la paix. On en dit autant à St-Petersbourg, et c'est aussi en vue de la paix que le Reichstag de Berlin vient de décider d'augmenter de près de 500,000 soldats les forces disponibles de l'armée allemande. Voilà l'inquiétant paradoxe au sein duquel nous vivons.

Le Journal de St-Petersbourg dit que, si le but réel de la « Ligue de la paix » est de maintenir la paix par des armements, la Russie se joint volontiers à cette garantie, en prenant elle-même les mesures

défensives nécessaires se demandant para bellum est cette paix que aussi nous croy aux bonnes relations.

Le Nord dit la Russie ne veut qu'elle revende toutes les mesures désastreuses pour territoire.

La Russie ne veut et une grande demande de sa sécurité.

En ce qui concerne dans le présent ceux que la France qui ne semblent.

Belgique révisées à Bruxelles pour un montant commis par elles.

Le Conseil dans sa dernière million demandant la future université a décidé de subventionner les conditions et maintenues.

Le 19 décembre quartier de la bas âge, se peut. Il avait du travail; n'avaient pu.

La récolte dans sa dernière favorables se Les prix se et pour certain à Morat, où de vendre. années avaient.

Hosp La fourniture viande à l'homme mier semestre de cours. Les sou cachetés au S vendredi 30 c. Bulle, le 20 690]

Société Ap Dimanche 2 à l'au Tous les au 703]

Confis Emile Chaque di box meringues Il exécuter toutes les com telles que : vermicelles mes divers pièces montés biscuits.

J horlo a l'honneur ment sa nom sin est tra Assortime jouterie, orf

On un porc Le bureau

FAITS DIVERS

Il s'en est fallu de peu que le drame de la *Mignonnette*, où l'on vit trois naufragés anglais tuer et manger un de leurs compagnons, ne se renouvelât ces jours-ci. Un navire américain l'*Augusta* avait fait naufrage le 16 octobre dans l'Océan Atlantique, en se rendant de Swansea à Aspinwall, et sept membres de l'équipage avaient péri. Les survivants, au nombre de six, réfugiés dans un canot de sauvetage, ont erré des journées entières sur l'Océan, au milieu d'une tourmente épouvantable. Et la crainte de chavirer n'était pas leur seule torture. Il n'y avait à bord qu'un tout petit sac de biscuit. Au bout de cinq jours cette maigre provision fut épuisée. Et les malheureux éprouvèrent les terribles angoisses de la faim, leur canot devenait un radeau de la *Méduse* en petit. Après deux jours de jeûne, ils ont pris la fatale résolution de sacrifier l'un d'eux à l'appétit des autres. On tira au sort celui qui serait mangé. Mais le sort ayant parlé, les naufragés eurent un scrupule. Ils se décidèrent à donner un sursis de trois jours à la « Providence » avant de se résigner au crime d'anthropophagie. Chose curieuse : au bout du troisième jour, au moment où ils allaient consommer leur crime et... leur camarade, un navire américain, l'*Union* les héla. Ils étaient sauvés ! L'*Union* vient de les débarquer à New-York. On juge de la joie profonde du malheureux qui avait été désigné par le sort pour être mangé et qui se voyait déjà à la sauce piquante.

BIBLIOGRAPHIE

MÉTHODE NOUVELLE DE VOCABULARISATION, par E. B. de Beaumont. Lausanne, 1887. — En vente chez l'auteur. Prix : 1 fr.

Cet opuscule contient un exposé détaillé et intéressant de la méthode de mémorisation des mots que M. de Beaumont a fait connaître dans des conférences données récemment à Lausanne. Cette publication se recommande surtout aux personnes qui se vouent à l'étude des langues. L'auteur se propose de la faire paraître dans la plupart des langues modernes.

Un bon conseil aux personnes frileuses.

anémiques, délicates, sujettes au froid des pieds et des mains ou manquant d'appétit, est de faire pendant l'hiver une cure régulière de véritable Cognac ferrugineux Golliez, lequel a été récompensé en 1886 et 1887 par 4 grands diplômes d'honneur à Lyon, Havre, Vincennes, Boulogne-sur-Mer, et 4 médailles or et argent à Paris, Lyon, Toulouse.

14 ans de succès constant et des milliers de certificats attestant sa réelle efficacité.

Eviter soigneusement les contrefaçons en exigeant sur chaque étiquette le nom de *Fréd. Golliez, Morat*, et la marque des *deux palmiers*. (H-27-X)

Dépôt général : Pharmacie *Golliez, Morat*. En vente dans les pharmacies et bonnes drogueries.

défensives nécessaires sur sa frontière. On peut seulement se demander si l'abus de l'axiome *si vis pacem para bellum* est bien le meilleur moyen de maintenir cette paix que chacun paraît désirer, et que nous aussi nous croyons assurée pour longtemps, grâce aux bonnes relations avec les nations voisines.

Le Nord dit au sujet de la situation actuelle que la Russie ne veut pas la guerre, qu'elle ne la fera pas, qu'elle revendique pleinement le droit de prendre toutes les mesures nécessaires afin de convertir en désastre pour l'agresseur toute incursion sur son territoire.

La Russie ne serait plus une nation indépendante et une grande puissance si elle permettait qu'on lui demandât compte de ce qu'elle croit devoir faire pour sa sécurité.

En ce qui concerne la France, le *Times* pense que dans le présent état critique de l'Europe, il est heureux que la France soit gouvernée par des hommes qui ne semblent pas devoir tenter les aventures.

Belgique. — Plusieurs arrestations ont été opérées à Bruxelles. Elles sont relatives à un vol de titres pour un montant de plus de 400,000 fr. Ce vol a été commis par un employé de l'hôtel de ville de Bruxelles.

CANTON DE FRIBOURG

Le Conseil communal de Fribourg s'est occupé, dans sa dernière séance, de la subvention d'un demi-million demandée par le gouvernement en faveur de la future université catholique. Le Conseil communal a décidé de ne pas se prononcer sur la question de subvention avant d'être complètement renseigné sur les conditions dans lesquelles l'université sera fondée et maintenue.

Le 19 décembre, au soir, un père de famille du quartier de la Neuveville, chargé de cinq enfants en bas âge, s'est donné la mort de désespoir. Il avait couru toute la journée pour chercher du travail ; mais les personnes à qui il s'était adressé n'avaient pu lui en donner.

La récolte du tabac dans le canton de Fribourg et dans ses environs a donné cette année des résultats favorables soit comme qualité, soit comme quantité. Les prix se sont élevés jusqu'à 28-32 fr. le quintal, et pour certaines parties exceptionnelles à 35-40 fr. à Morat, où les détenteurs ne s'étaient pas pressés de vendre. Les mauvaises récoltes de ces dernières années avaient eu pour conséquence que maints agri-

culteurs avaient renoncé à planter du tabac cette année, et ils s'en repentent vivement aujourd'hui.

Le *Démocrate* de Delémont publie un vigoureux article en faveur de Fribourg ou de Morat comme place d'armes de la II^e division. Cet article est dû à un militaire et il assure même que les officiers neuchâtelois reconnaissent l'insuffisance de Colombier.

Dimanche dernier, vers 2 1/2 heures, un incendie s'est déclaré dans une maison de la commune d'Heitenried, au lieu dit *Hinter Kehr*. On a pu sauver le mobilier. L'eau manquant, les pompes qui sont arrivées de tous les villages des environs n'ont pu prêter aucun secours.

AGRICULTURE

Folres. — Fribourg, 10 décembre : Médiocre ; 440 pièces de gros bétail ; peu de choix. Les vaches prêtes au veau et les génisses ont trouvé des acheteurs ; prix 450-550 fr., ce qui indiquerait une tendance à la hausse. Les jeunes porcs se sont bien vendus ; porcs gras peu nombreux, de 90 cent. à 1 fr. le kg. — Orbe, 12 décembre : 350 vaches de 300-450 fr. ; 40 paires de bœufs de 800-1200 fr.

Il paraît que les Etats-Unis ont souffert encore plus que nous de la sécheresse de l'été dernier, suivant un hiver rigoureux. Les pertes de l'hiver étaient estimées à 350,000 têtes. Celles de l'été ont été de 1,500,000 têtes. Faute de pouvoir nourrir leur bétail, les éleveurs en encombrèrent les marchés. On estime à 200,000 le nombre des bœufs abattus à Chicago durant le mois d'août. Ces pertes se répareront, mais en attendant les prix hausseront d'environ 30 %.

A la deuxième séance de la Société nationale d'agriculture de France, M. Arloing, directeur de l'Ecole vétérinaire de Lyon, a constaté qu'on ne vaccinait pas plus de 6 à 7000 têtes de bétail contre le charbon symptomatique tandis qu'en Suisse on vaccinait 35,000 têtes. Il attribue cette indifférence en France au manque d'esprit d'association. La Fédération des Sociétés d'agriculture de la Suisse romande a beaucoup poussé à ces essais de vaccination il y a quelques années et la Confédération l'avait soutenue par des subsides. Comme on le voit, ceux-ci n'ont pas mal été employés. Encore une preuve de l'utilité des Sociétés qui, composées d'agriculteurs comme elles le sont, savent saisir immédiatement les progrès pratiques et les utiliser.

Hospice de Bulle.

La fourniture du lait, du pain et de la viande à l'hospice de Bulle, pendant le premier semestre de l'année 1888, est mise au concours. Les soumissions seront reçues jusqu'à cachetés au Secrétariat communal jusqu'au vendredi 30 courant, à 5 heures du soir.

Bulle, le 20 décembre 1887.

690] Secrétariat communal.

Société du Grütli à Bulle.

Arbre de Noël

Dimanche 25 décembre, à 8 heures du soir, à l'auberge du Tonnelier.

Tous les amis sont cordialement invités.

703] LE COMITÉ.

Confiserie et boulangerie

Emile BERTHOUD

à BULLE

Chaque dimanche, un beau choix de

bonbons fins,

meringues garnies et choux à la crème.

Il exécutera à la satisfaction de ses clients toutes les commandes qui lui seront prescrites, telles que : *vacherins et vacherins aux vermicelles, gâteaux au moka, crèmes diverses et dames-blanches, pièces montées en nougat, macarons et biscuits.* [684]

J. DELABAYS,

horloger et bijoutier

BULLE

à l'honneur d'aviser le public et particulièrement sa nombreuse clientèle que son magasin est transféré près du château.

Assortiments nouveaux en horlogerie, bijouterie, orfèvrerie et optique. [680]

On désirerait acheter

un porc gras du poids de 150 à 200 kg.

Le bureau de la *Gruyère* renseignera. [691]

Le Dermatolip du Dr G. Wander

(meilleure huile pour le cuir) amollit le cuir le plus dur et le plus vieux, le rend souple, flexible et imperméable. Très apprécié par les chasseurs. Le meilleur enduit (moyen de graissage) pour les harnais, les bottes, les sabots de chevaux, selles, voitures, chez MM. A. BOSSON, à Bulle. L. KOEHLER, Alex. DESBIOLLES. [689]

Avis pour familles, pensions, hôtels! Dessert toujours prêt.

BISCUITS

de l'Anglo-Swiss Biscuit Co.

à Winterthur.

QUALITÉ EXCELLENTE

Prix de vente en détail :

Qualité bon marché, 25 cent. les 100 gr.

Meilleure qualité, 30/40 » »

Qualité fine, 45/60 » »

Dépôts principaux :

Vve GLASSON et fils, Bulle.

E. MORIER, nég., »

MOREL, nég., Rossinières,

et dans toutes les autres principales épiceries, boulangeries, etc., du canton.

Se méfier des contrefaçons et demander formellement les

BISCUITS de WINTERTHOUR [655]

Coutellerie.

Le soussigné prévient l'honorable public de la ville et de la campagne qu'il vient d'ouvrir en cette ville un atelier de coutellerie, ancienne maison Rothgeb, du côté des Halles, à Bulle.

Il se charge de toutes les réparations concernant son état : aiguisage de couteaux, ciseaux, rasoirs, armes, etc., à des prix modérés.

Il se recommande pour son travail prompt et soigné. [693] Jean Gougain fils.

On demande à louer :

Pour la saison d'hiver, un fourneau en tôle, garni de briques. S'adr. au bur. du journ. [701]

Jacques BOSSON

chapelier, à Bulle,

à l'honneur d'aviser le public et particulièrement sa nombreuse clientèle que, depuis le 20 courant, son magasin est transféré à la

grande maison de M. Nicolas Remy, à côté du St-Michel.

Il profite de cette occasion pour remercier toutes les personnes qui ont bien voulu l'honorer de leur confiance et se recommande à l'avenir. [686]

GRAND RABAIS

sur les chapeaux et les blouses.

SCHOCOLAT

Suchard

SUPERIORITÉ INCONTESTÉE

PRIX MODÉRÉS SE TROUVE PARTOUT

Aux Quatre Saisons.

A l'occasion du Nouvel-An, on vient de recevoir un beau choix de foulards, ruches, tabliers panama et couleur. Par la même occasion, on liquidera au prix de facture tous les châles de laine et pélerines. [706]

Esther DALLOZ

A louer :

Pour le 1^{er} avril prochain, un appartement au second étage. [677]

S'adresser au bureau du journal.



A l'occasion de Noël et du Nouvel-An, on trouvera chez le soussigné un beau choix de

lampes

ordinaires et de luxe

à des prix très avantageux.

Se recommande

Jules Pasquier,

fabriquant.

BULLE [682]

Maladies de la peau.

Eruptions au visage, boutons, tannes, nez fleuri (nez rouge), taches de rousseur ou lentilles, chute de cheveux, pellicules, bourgeons, granulations, gale, teigne, affections herpétiques (dartres). Prurit ou démangeaison, goîtres, verrues, abcès, fluxion acrimonieuse, engelures, tumeurs, plaies, varices, etc. Traitement par correspondance ; remèdes innocents. Aucun dérangement professionnel. Brémicker, méd. prat., Glaris (Suisse).

Succès garanti dans tout cas curable. Moitié des frais payable, sur désir, seulement après guérison. [704]

Avis aux agriculteurs.

Pour l'élevage du jeune bétail, *LACTIVE* de la plaine suisse, F. PILLOUD, à Maury, Morges. Ce produit se vend partout au prix de 65 cent. le kg. Dépôt à Bulle chez MEYER, marchand de fer ; à Châtel-St-Denis chez Denis PILLOUD. [694]

A louer :

Pour le 1^{er} mars, un appartement de 3 chambres, et de suite un atelier ou entrepôt. S'adresser au bureau de la *Gruyère*. [692]

AVIS

M. **Basile Müller**, à Charmey, est chargé de la surveillance des propriétés de la vallée de Motélon, selon convention intervenue le 7 courant, et en cette qualité il a été assermenté ce jour.
On se prévaut, cas échéant, du présent avis.
Bulle, le 15 décembre 1887.
[679] *La Commission.*

CERCLE DES ARTS ET MÉTIERS

Les membres qui ont encore en mains des volumes de la bibliothèque sont priés de les rendre au bibliothécaire d'ici au 15 janvier. [681]

Arbres de Noël.

Reçu un magnifique assortiment d'articles pour arbres de Noël, depuis 30 cent. la douzaine, chez **Aimé Margot**, coiffeur, à Bulle. [685]

Attention!

A l'occasion de **NOËL**, on trouvera au **magasin de confiserie Elise Remy-Haffen**, à Bulle, un grand choix de **bonbons, fruits confits, fondants, marrons**, bonbons fourrés; pâtisserie et confiserie diverses, pièces montées sur commande, cartonnages, surprises en tous genres, etc., etc. [660]

Aux magasins BARBEY - ROCHAT, meunier, sous la **Croix-Blanche**, à Bulle:

Froments, moitiés, seigles et avoines, comprimés, maïs concassé et moulu. Farines et sons diverses qualités. [653]

Grand déballage

DE SACS MILITAIRES tous les jendis sur le maché; les autres jours de la semaine, s'adresser au domicile de Jean MOURELEVAT, Sur-les-Places, Bulle. — Prix modérés. — [665]

Epicerie L. Treyvaud, BULLE [342]

Grand choix de conserves.

Manufacture de sacs et cornets en papier

F. ANTHONIOZ

FRIBOURG

Maison fondée en 1869.

Diplôme à l'exposition de Zurich 1883 pour ses produits supérieurs.

DÉPOT GÉNÉRAL

de tous les genres de sacs en papier à l'épicerie **L. TREYVAUD**, Succ. de P. Michel, à BULLE

PAPIERS EN GROS

Impression de raisons de commerce sur les sacs, cornets, enveloppes, factures. [436]
N. B. Ne pas confondre avec l'Industrielle.

LA

Filature de lin Burgdorf

se recommande pour le filage à façon de lin, de chanvre et d'étoupes. — La matière est filée dans toute sa longueur. Ouvrage soigné. Prompte livraison du fil. — Sur demande, l'établissement se charge aussi du tissage.

DÉPÔTS:

BULLE: chez M. **Eugène Weber**.
ROMONT: chez M. **F. Ayer-De-mierre**. (H3810Y) [524]

Traitement et guérison des MALADIES

GUIDE DES MALADES
Cette brochure sera délivrée gratuitement par la librairie d'A. NIEDERHEUSER, à Granges (Soleure) et par l'imprimerie EMILE LENZ à Bulle (Fribourg). [587]

LIMES

Le soussigné fait savoir qu'il tiendra son dépôt de limes tous les jours de foire, ainsi que le second jeudi après la foire, sur la place du Tilleul, à BULLE.

Se recommande
A. Raggenbass, fab' de limes, successeur de Ph. Guidi, 261, rue de Morat, Fribourg. [463]

On demande une **filie** robuste, sachant faire la cuisine et un jardin. S'adresser au bureau du journal. [705]

LE CACAO VAN HOUTEN

le meilleur et le

plus avantageux.

$\frac{1}{2}$ kilogramme suffit pour 100 tasses de chocolat.

Se vend à BULLE chez Mme Vve **Remy**, confiserie; à ROMONT chez M. **Widmer-Metter**, négociant. [581]

AU MAGASIN DE L. KOERBER

Grand-rue, en face de l'église, à Bulle,

on vient de recevoir, pour les fêtes du Nouvel-An, un grand choix d'**ACCORDEONS** (harmonicas à mains), lesquels constituent de charmants cadeaux.

On y trouve également un grand choix d'**articles pour fumeurs** (pipes et porte-cigares en bois et en écume), **porte-monnaie, harmoniques, peignes, cannes, abat-jour, nœuds et cravates, savons fins et ordinaires, etc., etc.**

CARTES A JOUER, tarots vieux et nouveaux. — **TABACS ET CIGARES**
Dermatolip (excellente huile pour le cuir), cirage liquide. — Briques anglaises, savon, pâte et poudre à polir.
Laines et cotons à tricoter, ainsi que tous les articles d'épicerie et mercerie, le tout à des prix avantageux. — Conditions favorables pour les revendeurs. [687]

Librairie - Papèterie

Atelier de RELIURE et d'ENCADREMENT
CH. MOREL, maison de J.-C. Barras, Bulle.

Grand choix de livres d'étrennes et albums illustrés pour Noël et le Nouvel-An. Ouvrages des bibliothèques des Voyages, de la Jeunesse, des Ecoles et des Familles.
Livres de poésie. — Livres de cuisine.
Jeux de société. — Cartes de félicitation et souvenirs. — Photographies. — Albums divers.
Livres de prières. — Livres d'école: Dictionnaires. Cartes géographiques, etc.
Almanachs. — Portefeuilles, carnets de poche, carnets-ardoise et agendas. — Registres.
Matériel de bureau, d'école, de dessin et de peinture. — Modèles et planches à découper.
Tableaux, chromolithographies. — Glaces. — Baguettes pour cadres. — Baromètres.
Timbres en caoutchouc. — Impression de cartes de visite, factures, etc. [651]

EXTRAITS DE MALT du D^r G. WANDER, à Berne

Chimiquement pur. Contre les affections des organes de la respiration Fr. 1 30
Au fer. Contre la chlorose, l'anémie et la faiblesse générale 1 40
A l'iode de fer, remplaçant l'huile de foie de morue. Contre la scrofulose, les dartres et la syphilis 1 40
A la quinine. Contre les affections nerveuses et la fièvre. Tonique 1 70
Vermifuge. Remède très efficace, estimé pour les enfants 1 40
Contre la coqueluche. Remède très efficace 1 40
Au phosphate de chaux. Contre les affections rachitiques scrofuleuses, tuberculeuses; nourriture des enfants 1 40
Diastases à la pepsine. Remède pour la digestion 1 40
Sucre et bonbons de malt. très recherchés contre les affections catarrhales.
Ce sont les seuls produits de malt qui aient obtenu une **MÉDAILLE** à **BRÈME 1874.** [688]

Dépôts dans toutes les pharmacies de Bulle.

● A l'exposition de Zurich, diplôme de 1^{er} rang pour excellente qualité. ●

LA FILATURE DE CHANVRE ET DE LIN
à **Schleitheim** (Schaffhouse)

se recommande aux agriculteurs pour filer, retordre, tisser et blanchir à façon du chanvre, du lin et des étoupes.

Exécution prompte et à des prix modérés.
Pour tous les renseignements, s'adresser à nos dépôts: MM. G.-J. Gremaud, **Bulle**; Ch. Grivet, boulanger, **Faulruz**; Pierre Mossu, instituteur, **Treyvaud**; Mme Genoud-Marilley, **Châtel-St-Denis**; Charles Jan, négociant, **Oron-la-Ville**; Pierre Balmat, négociant, **Semsales**. [622]

Guérisons

de **Bremicker**, méd. prat., Glaris.

Les soussignés se font un devoir d'attester à M. Bremicker, méd. prat., à Glaris, la guérison complète, obtenue par lui dans les maladies suivantes:

Goutte. J. Imhof, Fischeln près Krefeld.
Eruptions au visage, boutons, tannes. K.-W. Schneider, Delémont.
Affection pulmonaire, maladie tuberculeuse, toux, expectoration parfois mêlée de sang, battement du cœur, faiblesse. A. Hœgi, Fehrenbach.
Nez rouge, opiniâtre. J. Heim, Laichingen (Wurtemberg).
Pâles couleurs, pauvreté de sang, lassitude, menstrues irrégulières, nervosité, maux de tête, vertige, crampes, toux, éruptions au visage, boutons, tannes. Sus. Dütsch, Oberstrass.
Rhumatisme, catarrhe de l'estomac. M. Steinmann, Oekingen.
Herpès, dartres (psoriasis) démangeantes à diverses parties du corps depuis 18 ans; âgé de 62 ans. Jacques Elmiger, Oberebersoll près Hohenrain.
Catarrhe vésical chronique, épreintes; âgé de 56 ans. J. Rätz, Messen.
Rhumatisme, troubles du système nerveux. J. Baumgartner, Berne.
Eruptions au visage, boutons, tannes. G. Brunner, Königsfelden.
Goutte volumineuse, asthme depuis longtemps. K. Schoop, Uttwil.
Dartres démangeantes, névralgie, migraines violentes, chute des cheveux. Mlle Elise Anker; Mme Feissli-Anker, Ins.
Catarrhe intestinal chronique, constipation, flatuosités, ardeur d'urine depuis 4 ans; je fus traité par 5 médecins sans aucun résultat. J. Egli, Gattikon.
Catarrhe guttural, toux, expectoration, engorgement. Mme Wittler, Lohrbach près Mosbach.
gênée; âgé 60 ans. Mme Wittler, Lohrbach près Mosbach.
Ver solitaire avec tête en deux heures, sans cure préparatoire; j'employais d'autres remèdes vautés dans les journaux sans aucun résultat. Lina Moor, Aussersihl.
Taches de rousseur dès l'âge tendre. Louis Gay, Genève.
Rhumatisme depuis 25 ans, douleurs très violentes. Mme Küser, Küssnacht.
Dartres (eczéma) démangeantes depuis 20 ans; âgé 56 ans. Mme Bardy, Genève.
Catarrhe de l'estomac, crampes d'estomac, constipation. U. Jäggi, Oekingen.
Incontinence d'urine, atonie de la vessie dès l'enfance; âgé 26 ans. Aucune récidive est arrivée. Gottl. Leus, Weinfelden.

Succès garanti en tout cas curable! Moitié des frais payable, sur désir, après la guérison! Aucun dérangement professionnel! Traitement par correspondance!

La publication des certificats n'aura lieu qu'avec la permission absolue du recon-

valescent; en tout autre cas, la pleine discrétion est assurée. [623]

J. HERMANN, à Marbach

(canton de Lucerne), envoi franco contre remboursement, mais pas au-dessous de 7 livres (3 1/2 kg.):

Bonnes plumes de lit neuves
à 75 c., 1 fr. 50, 1 fr. 70, 2 fr., 2 fr. 20, 2 fr. 70, 3 fr., 3 fr. 50.

Duvet tout blanc
à 4 fr., 4 fr. 50, 5 fr. 50, 6 à 9 fr. la livre.

Je rends particulièrement attentif sur le **duvet blanc** de canard à 2 fr. 20 la livre.

Celui qui ne convient pas est échangé très volontiers. [526]

On peut obtenir gratis et franco, par la librairie de J. Wirz, à Grueningen, la brochure:

Les hernies

du bas-ventre et leur guérison, un conseiller pour les hernies. [588]

Le jour du Nouvel-An:

CASSÉE

à la pinte des **Vernes**, à Pringy.

Invitation cordiale. [695] SCYBOZ.

Le jour du Nouvel-An:

CASSÉE

à l'auberge du **Cheval-Blanc**, à **VUADENS**.

Invitation cordiale. [696]

Le jour du Nouvel-An:

CASSÉE

à la **Croix-Blanche**, à Hauteville.

Invitation cordiale. [697] WICHT, aubergiste.

Le jour du Nouvel-An:

CASSÉE

à l'auberge du **St-Georges**, Gruyères.

Invitation cordiale. [698]

LE JOUR DU NOUVEL-AN:

Cassée

à l'hôtel de **Fille**, à **Broc**.

Invitation cordiale. [699] ROBADEY, aubergiste.

Bains de Montbarry.

CASSÉE & DANSE

Vendredi 6 janvier.

Réception cordiale. [700] SEYDOUX.

LE JOUR DU NOUVEL-AN:

Cassée

à **MARSENS**.

Bonne musique. [702] Invitation cordiale.

Attention!

Les magasins à liqueurs de **P'Hoire Despond** sont transférés au bâtiment neuf, derrière le **Lion d'Or**. [664]

A louer: Au centre de la ville de Bulle, deux grands locaux, pouvant servir de magasins ou de bureaux, l'un pour y entrer de suite et l'autre pour le 1^{er} mai prochain. S'adresser au notaire **FAYRE**, à Bulle. [405]

A vendre: Une certaine quantité de traire. S'adresser au bureau du journal. [638]

A vendre: A consommer sur place, 5000 pieds de **foin** et **regain**, chez **LOUIS GAUDARD**, à Hauteville. [652]

A vendre: Sur le **Daly**, chez Mme Vve de **Pierre GÖBER**, quelques mille pieds de **foin** et de **regain**, à consommer sur place. — S'adresser à la propriétaire ou à **Henri GÖBER**, à Vuadens. [672]

A vendre: A consommer sur place, 7000 pieds de **foin** et **regain**, chez **Joseph Descloux**, à Echarlens. [673]

Ivrognerie.

Les suivants certifient la guérison de maladies obtenue par le traitement par correspondance et les remèdes inoffensifs de l'Établissement pour la guérison de l'ivrognerie de Glaris (Suisse): N. de Moos, Hirzel; A. Volkart, Bulach; F. Domini Walther, Courchaupois; G. Krähnbühl, Weid p. Schönenwerd; Fr. Tschanz, Röttenbach (Berne); Mme Simendingen, inst., Ringingen.

Garantie! Traitement soit avec consentement, soit à l'insu du malade. Moitié des frais payable après guérison. Attestations, prospectus, questionnaire gratis. Adresser: A l'Établissement pour la guérison de l'ivrognerie, à Glaris. [589]

Bulle. — Imprimerie **Emile Lenz**.

OFFERT

JANVIER

D	1	Circons
L	2	Abel
M	3	Isaac
M	4	Tite
J	5	Siméon
V	6	3 Rois
S	7	Lucien
D	8	Apollin
L	9	Julien
M	10	Guilla
M	11	Hygin
J	12	Satyr
V	13	Hilair
S	14	Félix

D	15	Maur
L	16	Marce
M	17	Antoi
M	18	Ch. d
J	19	Sulpic
V	20	Fabie
S	21	Agnè
D	22	Vince
L	23	Rayn
M	24	Timo
M	25	Conv
J	26	Poly
V	27	Jeau
S	28	Char

D	29	Sept
L	30	Mart
M	31	Pier

JUILLET

D	1	Théo
L	2	Visi
M	3	Ana
M	4	Uda
J	5	Zob
V	6	Gou
S	7	Elis
D	8	Pro
L	9	Zén
M	10	7 Fr
M	11	Pie
J	12	Jeau
V	13	Hen
S	14	Bon

D	15	Mar
L	16	Com
M	17	Ale
M	18	Can
J	19	Vin
V	20	Elic
S	21	Ar
D	22	Ma
L	23	Ap
M	24	Ch
M	25	Jac
J	26	An
V	27	Pa
S	28	Vic

D	29	Ma
L	30	Igr
M	31	Ge